



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Plateforme *Global Tax in Canada*

Une exclusivité d'EY Canada





Les initiatives liées au projet de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (projet BEPS) de l'OCDE et du G20, et plus particulièrement la solution reposant sur deux piliers mise en œuvre pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie, transforment le cadre fiscal international.

Il n'a jamais été aussi important de rester bien au fait des répercussions de l'évolution de la fiscalité à l'échelle mondiale sur la législation canadienne. En effet, les organisations doivent se préparer à l'application des règles relatives au nouvel impôt minimum mondial (les règles globales anti-érosion de la base d'imposition (GloBE)) et à la réattribution des bénéfices. Elles doivent également tenir compte de l'incidence possible des modifications apportées aux conventions fiscales par suite de l'adoption de l'instrument multilatéral de l'OCDE (IM).

Consultez la nouvelle législation à portée internationale du Canada et les divers documents officiels - ainsi que les points de vue et les commentaires d'EY - sur une seule et même plateforme de recherche.



Impôt minimum mondial

Soyez toujours au courant de l'actualité dans ce domaine en ayant accès à la législation canadienne s'y rapportant, tout en bénéficiant des avantages suivants :

- Mises à jour rapides concernant les modifications apportées à la *Loi de l'impôt minimum mondial* du Canada et aux règlements connexes
- Liens intégrés établissant la concordance avec le modèle de règles GloBE, les commentaires sur ces règles et les instructions administratives de l'OCDE pour accélérer vos recherches
- Navigation facile grâce à des liens vers des termes définis, des renvois croisés et des annotations
- Accès aux documents pertinents, comme les formulaires et publications gouvernementaux et la jurisprudence, le moment venu

Documents mondiaux sur le projet BEPS

Ayez accès aux documents sur le projet BEPS de l'OCDE et aux commentaires à portée internationale d'EY s'y rapportant sur la même plateforme de recherche. Vous y trouverez notamment ce qui suit :

- Bulletins *Global Tax Alert* d'EY au sujet du projet BEPS
- Nouvelles de l'OCDE relativement au projet BEPS
- Documents se rapportant au Pilier Un (Montant A / Montant B) et au Pilier Deux (dont les règles GloBE et la règle d'assujettissement à l'impôt) du projet BEPS de l'OCDE
- Documents relatifs aux actions 1 à 15 du Plan d'action BEPS



La fiscalité sur la scène internationale ne cesse de se complexifier. Il vous faut des ressources fiables pour vous y retrouver, car vos obligations en matière d'observation changent. Cet outil de référence vous fait gagner du temps et vous rassure dans le cadre du processus de déclaration.

Leslie Ivany

Associée, Services de fiscalité internationale et transactionnelle (SFIT)

Incidence de l'IM sur les conventions fiscales du Canada

Gagnez du temps en accédant aux textes de synthèse des conventions fiscales (exclusifs à EY Canada) offrant les éléments suivants pour chaque convention fiscale liant le Canada à une juridiction signataire de l'IM :

- Modifications et ajouts apportés par l'IM et ayant été adoptés, intégrés aux endroits pertinents dans chacune des conventions
- Signalement des modifications apportées par l'IM et n'ayant pas été adoptées et raisons de la non-adoption
- Notes indiquant la date d'application des modifications
- Liens vers des documents sources pour des renseignements complémentaires
- Tableau récapitulatif indiquant la situation de chaque juridiction relativement à l'IM

Information fiscale internationale

Restez au courant des nouveautés fiscales internationales et de la fiscalité dans d'autres pays grâce aux :

- bulletins *Global Tax Alert* d'EY
- guides mondiaux d'EY sur des sujets comme l'impôt des sociétés, les taxes à la consommation, les encouragements au titre de la recherche et du développement, et les prix de transfert

Profitez-en dès aujourd'hui!

Pour de plus amples renseignements et pour vous abonner dès maintenant, communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Marisa Neim

Vice-présidente, Ventes

marisa.neim@ca.ey.com

Nicky Perro

Chef d'équipe, Services d'assistance et formation

nicola.l.perro@ca.ey.com

Lisa McKinlay

Gestionnaire de compte

lisa.mckinlay@ca.ey.com

Joanne Linardi

Responsable de compte senior

joanne.linardi@ca.ey.com

Ce qu'EY peut vous offrir

L'équipe mondiale intégrée de professionnels locaux et internationaux en fiscalité, en observation fiscale et en technologie fiscale d'EY peut vous aider à comprendre les règles complexes et à évaluer les répercussions potentielles. Les équipes d'EY peuvent également vous aider à élaborer un plan solide et réalisable pour vous préparer à l'adoption et à l'entrée en vigueur des règles.

Vancouver (Ouest)

Rodger So, associé

rodger.so@ca.ey.com

Ilia Korkh, associé

ilia.korkh@ca.ey.com

Toronto (Centre)

Leslie Ivany, associée

leslie.a.ivany@ca.ey.com

Jeremy Shnaider, associé

jeremy.shnaider@ca.ey.com

Montréal (Est)

Jean-Charles van Heurck, associé

jean-charles.van.heurck2@ca.ey.com

Angelo Nikolakakis, associé

angelo.nikolakakis@ca.ey.com

Stephanie Jean, associée

stephanie.jean@ca.ey.com

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de contribuer à un monde meilleur, en créant de la valeur à long terme pour ses clients, pour ses gens et pour la société, et en renforçant la confiance à l'égard des marchés financiers.

Les équipes diversifiées d'EY, réparties dans plus de 150 pays, renforcent la confiance grâce à l'assurance que leur permettent d'offrir les données et la technologie, et aident les clients à croître, à se transformer et à exercer leurs activités.

Que ce soit dans le cadre de leurs services de certification, de consultation, de stratégie, de fiscalité, ou encore de leurs services transactionnels ou juridiques, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux enjeux complexes du monde d'aujourd'hui.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com.

© 2024 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. Tous droits réservés.
Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

4516276

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec EY ou un autre conseiller professionnel pour discuter de votre propre situation. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

ey.com/ca/fr